

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE RÉGULIÈRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE SAINT-FÉLICIEN, TENUE LE MARDI 15 NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT-DEUX À DIX-NEUF HEURES, EN VISIOCONFÉRENCE.

SONT PRÉSENTS : MESDAMES DENISE BEAUDOIN, LOUISE BOULANGER, MARYSE PARADIS ET CYNTHIA GUAY, MESSIEURS OLIVIER BOILY ET RÉMI GAGNON.

SONT ABSENTS : MESSIEURS MICHEL BOILY ET MICHEL GAGNON

MONSIEUR RÉMI GAGNON AGIT COMME PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE ET MADAME CYNTHIA GUAY AGIT COMME SECRÉTAIRE.

\*\*\*\*\*

U15-1122-01

OBJET : PRÉSENCE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Rémi Gagnon agit comme président d'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres du comité et procède à l'ouverture de la séance à 19 heures.

U15-1122-02

OBJET : LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LOUISE BOULANGER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté, comme présenté.

U15-1122-03

OBJET : LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU  
25 OCTOBRE 2022

*IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR OLIVIER BOILY  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE le procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saint-Félicien du 25 octobre 2022 soit adopté, comme présenté.

U15-1122-04

OBJET : SUIVI DES DOSSIERS

Résumé des décisions du conseil municipal du 14 novembre 2022 au sujet des dossiers de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du 25 octobre 2022.

Voici les sujets qui ont été traités :

- 7.1 UR2022-00031 - Demande de PIIA - Installation d'une nouvelle enseigne en façade du commerce situé au 1077-1085, boulevard du Sacré-Cœur
- 7.2 UR2022-00041 - Demande de PIIA - Construction d'une remise sur l'emplacement situé au 1058, boulevard du Sacré-Cœur (immeuble appartenant à la Ville de Saint-Félicien).

U15-1122-05

OBJET : DEMANDE DE MODIFICATION AUX RÈGLEMENTS D'URBANISME

Aucun dossier.

U15-1122-06

OBJET : DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Aucun dossier.

U15-1122-07

Objet : DEMANDE PIIA – PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE

U15-1122-07.1

Objet : DEMANDE PIIA – PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE  
UR2022-00042 – 1182-1184, RUE SAINT-JEAN-BAPTISTE –  
CHANGER LE REVÊTEMENT EXTÉRIEUR DE LA RÉSIDENCE

Madame Cynthia Guay présente aux membres du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Saint-Félicien une demande de PIIA pour le changement de revêtement extérieur de la résidence sise au 1182-1184, rue Saint-Jean-Baptiste.

APRÈS DISCUSSION ET À LA SUITE DES EXPLICATIONS REÇUES, À L'EFFET QUE :

- Le revêtement actuel est en mauvais état;
- Le nouveau revêtement ainsi que la teinte est similaire à l'ancien;
- Cette rénovation rehausse l'esthétique du secteur;
- Le revêtement des bâtiments avoisinants est dans la même teinte que le projet soumis;
- Une seule teinte a été sélectionnée;
- L'emplacement est situé dans une classe d'intégration (classe 4);
- Madame Stéphanie Bergeron, inspectrice des bâtiments, a procédé à l'étude du dossier et n'a soulevé aucun point de non-conformité au Règlement 18-949 sur le Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

*POUR TOUS CES MOTIFS,  
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME MARYSE PARADIS  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE soit recommandé au conseil municipal de la Ville de Saint-Félicien D'ACCEPTER la délivrance des permis ou certificats requis pour le changement de revêtement extérieur de la résidence sise au 1182-1184, rue Saint-Jean-Baptiste.

U15-1122-08

Objet : PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE

Aucun dossier

U15-1122-09

OBJET : PROJET PARTICULIER DE CONSTRUCTION, MODIFICATION ET OCCUPATION D'UN IMMEUBLE (PPCMOI)

Aucun dossier.

U15-1122-10

OBJET : USAGES CONDITIONNELS

Aucun dossier.

U15-1122-11

OBJET : AFFAIRES NOUVELLES

Aucun dossier.

U15-1122-12

OBJET : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

*IL EST PROPOSÉ PAR MADAME DENISE BEAUDOIN  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU*

QUE l'assemblée soit et est levée à 19h18.

---

Cynthia Guay,  
Secrétaire de l'assemblée